

École élémentaire des Petites Maisons Saint Martin d'Uriage
Compte-rendu de la réunion du troisième conseil d'école
Séance du 28 juin 2022

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 28 juin 2022 à 18h dans la salle de classe 1.

Étaient présents :

- Mme GIGNOUX, adjointe à l'éducation
- Mmes les parents d'élèves
- Mmes et M. les enseignants
- Mme ORLANDO, responsable périscolaire

Excusés :

- Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale
- M. le Maire
- Mmes les représentantes du RASED
- M. GAY, DDEN

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

I. Introduction

Les premières périodes ont été compliquées, les suivantes l'ont été tout autant.

Entre la mise en cause injustifiée d'un collègue et le décès de Sylvie PRAS, la capacité d'adaptation et le soutien de tous ont été plus que jamais d'actualité et appréciés.

- Approbation de compte-rendu du CE du 29 mars 2022 :

Ce compte-rendu est disponible sur le blog « toutemonnée » de chaque classe.

Le compte-rendu du précédent conseil d'école est adopté à l'unanimité des membres présents.

II. Fonctionnement de l'école

- Prévision des effectifs :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élèves	Nbre classes	Nombre d'élèves/Nbre de classes E/C
42+2 44	50 +2 52	44 44	60+1 61	59 -3 56	257	10	25,7

Pour la répartition, nous réfléchissons pour essayer de rester sur des cours simples.

Pour l'année prochaine, 257 élèves sont actuellement prévus soit 11 élèves de moins que cette année : 59 élèves partent en 6^{ème} et 42 élèves arrivent de GS.

Pour l'instant : 4 radiations et 6 inscriptions.

- Équipe enseignante

Mme PAULUS Malorie quitte l'école pour rejoindre le groupe scolaire d'Herbey et Mme GARREL Céline, qui a fait des remplacements dans l'école cette année, arrive pour travailler avec nous.

M BOURCEY qui assurait le complément de Mme PASQUIER part pour Vienne. Mme Pasquier ne connaît pas encore la personne qui assurera son complément l'année prochaine.

- Organisation de la rentrée

La rentrée devrait se dérouler dans le prolongement de cette fin d'année. Sans nouveau protocole, et sans regain de l'épidémie, nous reprendrons une organisation sans cloisonnement pour les entrées et les récréations.

Réponse aux questions des parents sur l'organisation des entrées et les récréations :

Tous les élèves rentreront le matin à 8h20 par le grand portail sauf pour les élèves qui arrivent en bus.

Ils rejoindront directement les classes. L'équipe enseignante apprécie particulièrement l'entrée dans le calme et la possibilité d'échanger individuellement avec chaque élève.

À 13h50, l'accueil se fera dans les cours, puis à 14h, chaque enseignant viendra chercher sa classe.

Tous les élèves seront ensemble, et à la même heure, en récréation aussi bien le matin que l'après-midi.

1 journée sans foot sera mise en place à la rentrée, les autres jeux avec les ballons seront acceptés.

- Élection par voie électronique

Le vote électronique est accepté au cours de ce dernier conseil d'école.

À ce jour, le décret d'application l'autorisant n'est pas encore paru. S'il tardait trop, les élections de parents délégués 2022 se dérouleraient, alors, selon les mêmes modalités que celle de 2021, par correspondance. La date des élections n'est pas encore connue.

- Le RASED= Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Le RASED fait partie du Pôle Ressource piloté par L'IEN.

La psychologue scolaire, Mme ASTIE, contractuelle, en poste depuis mi-janvier 2022, ne sera plus là à la rentrée prochaine. Nous la remercions pour le suivi des dossiers et son engagement auprès des élèves et de l'équipe durant cette deuxième partie de l'année scolaire.

Nous ne savons pas qui la remplacera.

- UPE2A : Unité Pédagogique pour Élèves Allophones Arrivants

Cette unité est activée dès qu'un élève allophone arrive à l'école.

Nathalie ARBEY, le professeur de cette unité, intervient auprès des 3 élèves russes et ukrainiens arrivés dans notre école à raison ½ journée par semaine. Elle se partage sur beaucoup d'écoles. Le dispositif devrait être reconduit à la rentrée.

- Intervenante de musique

Nous retrouverons Chloé NESPOULET à la rentrée prochaine.

Nous remercions Evodie AMIRA pour son investissement.

La réalisation du spectacle a été une belle collaboration entre Evodie, toute l'équipe enseignante avec un appui précieux de l'école de musique lors de la soirée du jeudi 23 juin et une belle implication des élèves.

- Sport

Nous félicitons Marianne CROUVEZIER pour la réussite du concours d'ETAPS. Nous craignons maintenant qu'elle ne puisse pas être titularisée sur la commune et qu'elle soit obligée de partir. Ce que nous regretterions au regard du travail réalisé avec elle en direction des élèves.

Les temps forts pour l'année prochaine :

-piscine pour tous : les CE2-CM à St Martin d'Uriage et les CP-CE1 sur le campus de St Martin d'Hères ; dès septembre pour 1CP et 1CE1.

-Skating : pour les CM à partir de janvier et les CE2 : sous forme de stage pendant les 15 jours qui précèdent les vacances de Noël.

-Courseton

Réponse aux questions des parents sur les 30 mins d'activité physique et les vestiaires :

Chaque classe aura, comme cette année, un créneau de sport avec Marianne. Concernant les 30 mins, au regard du sport prévu l'année prochaine à l'école et vu le contexte de l'école où les enfants sont sportifs et ne présentent pas signe d'obésité, les enseignants le différeront.

Les enseignants regrettent qu'un grand nombre d'élèves n'aient pas de tenue de sport au gymnase

Les vestiaires seront accessibles l'année prochaine.

- Liaison GS/CP

Plusieurs réunions ont eu lieu entre les enseignants de GS et de CP.

Un échange entre les élèves de GS et de CP a eu lieu le lundi 27 juin. Les élèves de GS ont ainsi pu découvrir leurs futures classes avec les 2 enseignants : M PRUNIER et Mme SOLINAS.

Une réunion de présentation de l'école est prévue, par la directrice pour les parents en fin de journée le lundi 4 juillet à 17h30.

- Liaisons CM2/6^{ème}

Toutes les dérogations pour l'entrée en 6^{ème} dans un autre collège que le collège de secteur ont été acceptées. Les élèves ont visité le collège et finalement une journée porte ouverte a eu lieu.

Les enseignantes de CM2 rencontreront les enseignants du collège pour la réalisation des classes de 6^{ème} mardi 5 juillet.

III. Point école/famille

- Sécurité

Le 2^{ème} exercice du PPMS, concernant les risques liés à l'environnement, s'est déroulé vendredi 13 mai à 8h45. Le risque identifié était un tremblement de terre.

L'objectif majeur de cet exercice est de favoriser l'acquisition et la maîtrise de comportements et procédures adaptés en cas de séisme dans l'école, et doit permettre d'identifier les éventuelles difficultés organisationnelles.

Pendant 2 minutes, les élèves se sont protégés sous les bureaux puis tous sont sortis pour se réunir au point de rassemblement, sur le stade de foot.

L'exercice s'est déroulé dans le calme et rapidement pour l'évacuation.

Les réflexions suite à cet exercice :

Dans la mesure où toutes les classes sont de plain-pied, il apparaît plus judicieux de faire sortir immédiatement les élèves, sans s'abriter pendant sous les tables.

- Bilan blog

Tous les enseignants sont satisfaits de ce blog. La prise en main est facile et intuitive mais s'ils regrettent le décalage entre la publication et le moment où une notification est envoyée aux parents. Cette année beaucoup d'informations ont été doublées par une information papier ; ce ne sera plus le cas l'année prochaine. Les parents devront se connecter à la rentrée puis ensuite aller sur le blog lorsqu'une notification arrivera sur leur mail. Cette utilisation économise l'utilisation de papier. Il restera dans le cahier de liaison, les informations qui requièrent une signature. Les CP et les CE1 auront un cahier de liaisons orange ; les CE2-CM auront un cahier de liaisons type collège.

- Bilan coopérative

3 délégués de parents ont pris connaissance des comptes de la coopérative.

En septembre : 2 comptes existaient :

- un compte général avec 19246 € qui incluait les 40% du versement de la subvention de la mairie et
- un compte classe transplantée de 7210€

Il a été procédé à la transformation du compte classe transplantée en compte subvention, sur lequel sera versée désormais la subvention mairie. Les 7210 € sont partagés en 6858€ (60% de la mairie qui sont versés en décembre) et le reste est versé sur le compte général.

Sur le compte général, il a aussi été versé dans l'année :

- 2 000 € de l'APE
- 4 014 € des parents : somme demandée en début d'année aux parents (17€)
- 800 € des photos

La somme dépensée sur le compte général est de 13227 € dont 4572 € de la mairie.

La somme dépensée sur le compte subvention est de 6857 €. Il reste 1 euro !

Il restera entre 7000€/8000€ sur le compte général de la coopérative scolaire, plus le reliquat des sommes non dépensées sur les comptes de chaque classe.

Réponse aux questions des parents sur les photos « grimaces »

Ces photos sont offertes par la photographe pour la classe mais ne sont pas destinées à la vente. Nous prendrons le temps, l'année prochaine, de savoir si nous referons ou non ces photos.

IV. Point pédagogique

- Projets

Beaucoup de projets cette année ont pu voir le jour grâce à l'argent mis de côté pendant les 2 années de pandémie. Il ne sera pas possible d'en faire autant dans les prochaines années. Cette année restera une année exceptionnelle pour la réalisation des projets.

	Payés par Compte Général	Payés par le Compte subvention
Toutes les classes	-Prix des incos -Matériel spécifique EBEP -Brioche (courseton)	-Spectacle musical de Noël
6 classes	Abonnement journaux	
4 classes	-LPO -Course orientation petits -Skating : séances +matériel	-LPO -Raquettes petits -Course orientation petits -Vélo
2 classes	-Intervention d'une danseuse -Escalade-Course orientation -Semaine sportive -Grimpe dans les arbres petits -Cinéma -Atelier 5 sens	-Intervention de la danseuse : -Escalade- Course orientation -Spectacle de danse la Rampe -Semaine sportive -Raquettes grands

Projets gratuits

Toutes les classes :

- Bibliothèques
- Présentation des instruments : école de musique
- Présentation : cinéma muet-orchestre : école de musique
- Exposition Belvédère
- La grande lessive
- Piscine (payée par la Mairie hors budget école)
- Courseton
- Spectacle de musique par tous les élèves

4 classes :

- Rencontre avec le chef Papou
- Jeux mathématiques smartgames
- Visite EDF hydrélec

3 classes :

- Intervention association aide et action
- Musiciens du Louvre

2 classes :

- Animation déchets
- Animation info/intox avec la bibliothèque : 2 films réalisés
- Sortie au musée de peinture
- Permis piéton
- Permis vélo

- Projet pour la rentrée 2022-2023

Certains projets de cette année sont reconduits l'année prochaine :

-Animation déchets : CM1

-Vélo : CM1-CE2

-Permis piéton-vélo-internet : CM

-Skating CM1

-Courseton : dans le parc d'Uriage ou, comme cette année, autour de l'école suivant la météo.

D'autres projets vont se mettre en place :

-Skating pour les CE2 sous forme de stage : 6 jours de skating répartis sur les 15 jours avant les vacances de Noël.

-Projet sur la thématique de la forêt et du bois au CM2.

-Projet handicap :

*8 classes vont avoir une sensibilisation à la langue des signes sous forme d'atelier d'environ 45 min par ½ classe par une professionnelle.

Les 2 classes de CP vont bénéficier de 6 ateliers sur la langue des signes.

*Organisation d'une journée sur l'autisme

*en construction : une intervention des paralysés de France

*en construction : la rencontre avec des athlètes paralympiques (en liaison avec les JO de 2024)

Ces actions seront réparties sur l'année à raison d'une intervention par période.

-Projet CM : la mise en place de ces projets a pris du retard

*Pour les CM2 : une journée consacrée au climat scolaire le vendredi 2 septembre avec l'intervention de plusieurs partenaires. Les parents des futurs CM2 seront informés par mail de la mise en place de cette journée. Les élèves seront invités à tous rester à midi. Cette journée se construit avec les différents services de la mairie.

Une autre journée sur ce thème devrait avoir lieu en milieu d'année.

Un « forum théâtre » est envisagé avec les Francas.

*Pour les CM : autour des écrans

Nous attendons la réponse pour 5 séances, par des binômes d'étudiants en santé, sur la thématique : utilisation raisonnée des écrans. Ces séances interviendraient entre novembre et janvier.

Nous sommes en liaison avec l'infirmière scolaire sur ce thème aussi.

- Le projet d'école

Cela fait plusieurs années qu'il est remis par rapport au contexte sanitaire. Nous attendons l'année prochaine pour sa mise en place.

- Remplacements lors d'enseignants absents

Réponse aux questions des parents sur leurs inquiétudes sur le manque de remplaçant

Lorsqu'un enseignant est absent, il informe la directrice et le secrétariat de l'Inspection de l'Éducation Nationale de Saint Martin d'Hères. C'est le secrétariat qui gère les remplaçants et nous informe de leur disponibilité.

Les remplacements ont été impactés par la situation sanitaire : des enseignants malades mais aussi des remplaçants malades d'où des classes sans enseignant et des élèves répartis dans les autres classes. A cela s'ajoutent les absences pour toutes autres maladies ou raisons.

V. Point école/mairie

- Budget

La somme de 11 430€ pour cette année a été utilisée en totalité pour les différents projets de l'année.

Un compte subvention, réservé au versement de cette subvention a été créé cette année. À partir de la rentrée prochaine, les projets financés par cette subvention seront clairement identifiés sur ce compte.

Nous remercions la mairie pour le versement d'une subvention de 11880€ pour l'année 2022-2023 ce qui revient à 45 € par élève sur la base du nombre d'élève de l'année scolaire 2021-2022.

Le budget fonctionnement pour l'achat des fournitures scolaires, des manuels reste identique à celui de l'année dernière soit un montant global de 13 216 € .

Les bus ont tous été utilisés sauf 2 bus réservés pour une sortie à la journée. Le budget bus est conséquent.

QUOTAS BUS / TIERS TEMPS PEDAGOGIQUE 2021/2022

	Elémentaire / SMU		Prix unitaire	Coût total
PISCINE / SM - GS				
PISCINE / SMH Cycle 2 (CP - CE1 - CE2)	12	EM	195,46 €	2 345,52 €
VISITE COLLEGE CHAMANDIER	2	EM	210,67 €	421,34 €
SORTIES CULTURELLES (2 demi-journées par classe)	20	EM	210,67 €	4 213,40 €
SORTIES 1/2 JOURNEE	4	EM	210,67 €	842,68 €
PROJET D'ECOLE (1 journée par classe)	10	FJ	294,94 €	2 949,40 €
				10 772,34 €

IM : 1/2 journée intramuros

EM : 1/2 journée extramuros

FJ : 1 forfait journée

CAR 55 PLACES	unitaire TTC
Forfait journée	287,92 €
Intra-muros aller simple	64,37 €
Intra-muros aller/retour	107,68 €
Extra-muros 1/2 journée	195,46 €
Km suppl. au forfait journée	2,34 €

CAR 63 PLACES	unitaire TTC
Forfait journée	294,94 €
Extra-muros 1/2 journée	210,67 €
Km suppl. au forfait journée	2,34 €

- Informatique

Il reste à régler les 3 VPI dans les classes de :

CM2 : Mme ROUVIERE, CP : M PRUNIER et CE2 : Mme ARNAUD.

3 ordinateurs ont été livrés dans ces 3 classes ainsi que 3 caméras HUE. 1 ordinateur a aussi été livré pour la direction.

La fibre a été installée.

4 lecteurs CD sont prévus.

Pour la classe mobile, un achat de 2x15 ordinateurs reconditionnés est prévu.

- Travaux de rénovation

Une nouvelle réunion a eu lieu le 9 juin.

1 équipe de maîtrise d'œuvre est recrutée pour être en place début juillet 2022.

Suite à un sondage, il n'a été découvert aucune trace d'amiante à l'intérieur de l'école. Le désamiantage ne concernera donc que le toit.

Dès l'automne 2022 : tous les convecteurs des couloirs seront remplacés.

La 1^{ère} réunion de travail avec les équipes aura lieu début septembre 2022.

Le plus gros des travaux aura lieu sur l'année scolaire 2023-2024 avec sûrement une délocalisation des classes à ce moment-là.

VI. Animations

Rappel des actions de L'APE cette année

- vente de ravioles : 2 opérations

- vente de sapins à Noël, la soupe aux choux

- vente de chocolats pour avril

- la fête de l'école : le vendredi en fin de journée a rencontré un vif succès. Les enseignants étaient présents au côté des parents pour tenir des stands.

Pour l'année prochaine, si on veut garder le même nombre de stands, il faudra plus de parents volontaires pour les tenir et les organiser.

L'aide à l'installation des chaises et stands par des CM2 a été appréciée. Elle sera reconduite l'année prochaine.

Pour éviter les files d'attente, des préventes de billets seront mises en place quelques jours avant la date de la fête de l'école.

Proposition est faite d'identifier les stands pour les petits et les différencier de ceux pour plus grands.

Rappel des actions de la mairie cette année :

- les sapins de Noël
- l'installation des mangeoires.
- la venue du chef Papou

L'équipe enseignante remercie les parents et la mairie pour toutes ces actions.

La séance est levée à 20h

La Présidente de séance
Mme PASQUIER



La secrétaire de séance
Mme DUPRÉ

